

Ouverture de la rampe de mise à l'eau de la rue de Hatley

Magog, le 27 avril 2023 – À l'aube de l'ouverture de la saison de la pêche sportive, la Ville de Magog est heureuse d'informer les pêcheurs que la rampe de mise à l'eau, située sur la rue de Hatley, ouvrira dès 5 h le vendredi 28 avril. La rampe de mise à l'eau de la rue de Hatley donne accès au lac Memphrémagog via la rivière Magog.

Bien que l'accès au plan d'eau soit sécuritaire, la Ville de Magog avise les utilisateurs que le débit de la rivière demeure élevé en raison de la récente fonte des neiges et des précipitations des derniers jours.

Horaire de la Capitainerie

Située au 353, rue de Hatley, la Capitainerie est ouverte selon l'horaire ci-dessous :

- 28 avril au 17 juin : 5 h à 18 h
- 18 juin au 19 août : 5 h à 20 h
- 20 août au 9 octobre : 6 h à 18 h

Les plaisanciers peuvent y récupérer leur laissez-passer saisonnier, demander un certificat d'usager, si celui-ci n'a pas déjà été demandé en ligne, et faire laver leur embarcation.

Rappel – prioriser les demandes de certificats d'usager en ligne

Pour obtenir un certificat d'usager, la Ville recommande aux utilisateurs de prioriser les demandes en ligne. Cette manière de procéder permet d'accélérer l'émission du certificat et de diminuer l'achalandage à la Capitainerie. Il est possible de faire une demande en ligne en remplissant le formulaire au ville.magog.qc.ca/certificat-usager.

Lavage obligatoire des embarcations

Le lavage des embarcations est obligatoire afin d'éviter la prolifération des espèces exotiques envahissantes aquatiques (EEEA) dans les plans d'eau de la région. Ce service gratuit est offert à la Capitainerie (353, rue de Hatley).

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

